



Les organismes de bienfaisance du Canada sont déçus du Budget 2023 des Libéraux

Lettre ouverte au Premier Ministre et au Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances

Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances,

Tous les organismes de bienfaisance du Canada ont été très déçus que votre gouvernement n'ait pas inclus de recommandation visant à supprimer l'impôt sur les gains en capital sur les dons de bienfaisance d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers dans votre budget de 2023.

Les parties prenantes du secteur caritatif comprennent ses 2,1 millions d'employés, la direction et le conseil d'administration de chaque organisme de bienfaisance sont impliqués dans la collecte de fonds ainsi que dans les dons personnels.

La mise en œuvre de cette mesure stimulerait environ 200 millions de dollars de dons supplémentaires par an cette année et chaque année à l'avenir. L'impôt sur les gains en capital perdu ne serait que de 50 à 65 millions de dollars et le crédit d'impôt pour don de bienfaisance serait le même que pour les dons en espèces. Cette mesure est plus que jamais nécessaire, car tous les organismes de bienfaisance sont confrontés à une crise budgétaire, alors que l'inflation et les taux d'intérêt augmentent en ces temps difficiles.

Les banques alimentaires et autres programmes au service des Canadiens vulnérables devraient desservir 60 % de personnes de plus par mois en 2023 que l'année dernière, selon un rapport de Second Harvest. Ces banques alimentaires sont soutenues financièrement par des dons caritatifs. De plus, les hôpitaux ont désespérément besoin de médecins, d'infirmières et de personnel hospitalier supplémentaires. Les dons du secteur privé aideraient à financer les programmes hospitaliers et le personnel de soutien.

Nous vous recommandons d'envisager d'inclure cette mesure dans le projet de loi budgétaire qui sera déposé à la Chambre des communes, ou bien en tant qu'annonce autonome dès que possible pour le gouvernement afin d'assurer une mise en œuvre rapide au profit de tous les Canadiens.

Tous les organismes de bienfaisance et les millions de Canadiens qu'ils servent seraient très reconnaissants.

Merci pour votre considération.

Cordialement.

Donald K. Johnson O.C., LL.D.

Directeur, Fondation UHN

Président, Vision Campaign, Toronto Western Hospital

Membre, Comité Consultatif, Ivey Business School, Western University

Président émérite & Directeur, Business / Arts

Membre, 2023 Major Individual Giving Cabinet, Centraide Grand Toronto

Membre, Conseil d'honneur, Ballet national du Canada

“Nous vous recommandons d'envisager d'inclure cette mesure dans le projet de loi budgétaire qui sera déposé à la Chambre des communes, ou bien en tant qu'annonce autonome dès que possible pour le gouvernement afin d'assurer une mise en œuvre rapide au profit de tous les Canadiens.”